



Département du Jura

230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD

Arrondissement de SAINT-CLAUDE

03.84.42.32.46 mairie@maisod.fr

Infos & Actus : www.maisod.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **22 AVRIL 2026**

Étaient présents : M. Philippe PERCIOT, Maire, Mme Magali MOYNAT, 1^{ère} Adjointe, M. Frédéric REGAZZONI, 2^{ème} Adjoint, Mme Patricia DARRIGADE, Mme Sabine BAUD, M. Christophe SKIBINE, Mme Vanessa ALEMPS, M. Régis LACROIX, Mme Marie DANTION conseillers municipaux.

Absent(s) Excusé(s) :

Pouvoir(s) reçu(s) : Mme Sophie ÉCARNOT à Mme Sabine BAUD et M. Cyril POIRIEUX à Mme Magali MOYNAT

Secrétaire de séance : Mme Sabine BAUD

Début de la séance : 19 h 09

Approbation du dernier compte-rendu :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à apporter au compte-rendu du 22 Mars 2026.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du Jour

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour au Conseil Municipal :

BUDGET 2026

1. Vote des taxes communales (État 1259)
2. Vote du Budget Primitif 2026

QUESTION(S) DIVERSE(S)

ORDRE DU JOUR

BUDGET 2026 – ÉTAT 1259 – RÉVISION DES TAXES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état n°1259 transmis par les services de l'État, relatif aux bases prévisionnelles d'imposition et aux produits attendus pour l'exercice 2026.

Il est proposé de fixer le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 4,4 %, afin de permettre à la commune de retrouver une cohérence fiscale avec les communes avoisinantes et de mieux appréhender le remboursement du prêt relais d'un montant de 500 000 €, contracté pour la réhabilitation du Relais du Lac, dont l'échéance est prévue en mars 2027.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité** des membres présents.

Une délibération sera prise en ce sens.

BUDGET 2026 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'exercice 2026, élaboré conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Il précise que le budget est présenté en sections de fonctionnement et d'investissement, en équilibre réel, et qu'il respecte l'ensemble des prescriptions budgétaires applicables aux communes.

Le budget primitif s'établit comme suit :

- **Section d'investissement** : parfaitement équilibré en dépenses et en recettes : **483 752,02 €**
- **Section de fonctionnement** : parfaitement équilibré en dépenses et en recettes : **565 676,08 €**

Le conseil municipal **adopte le budget primitif 2026** tel que présenté, à l'unanimité des membres présents.

Une délibération sera prise en ce sens.

QUESTIONS DIVERSES

RÉGIE DE VOUGLANS :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de son intégration au bureau du conseil d'administration de la Régie de Vouglans. Il précise que l'élection du Président et du Vice-Président interviendra prochainement.

Il rend également compte d'un rendez-vous tenu avec Madame Julie PLATIER, directrice de la Régie de Vouglans, au cours duquel il a été indiqué que les investissements programmés pour l'année 2026 concerneront principalement le port de la Mercantine.

ALLIANZ ASSURANCES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir été contacté par le groupe Allianz, qui propose la mise en place d'une mutuelle à tarifs préférentiels à destination des habitants de Maisod.

Cette proposition fera l'objet d'une étude afin d'en évaluer l'intérêt pour les administrés.

Le cas échéant, ce point sera intégré au questionnaire qui sera prochainement transmis aux Maisoullins.

QUESTIONNAIRE CITOYEN :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'élaboration du questionnaire à destination des habitants est en cours.

Le projet de questionnaire sera transmis aux conseillers municipaux pour validation avant sa diffusion.

Une fois le questionnaire distribué, un retour vers les habitants est envisagé au mois de juin.

Il est précisé que ce questionnaire est élaboré par Madame Sophie ECARNOT et qu'une question relative à la proposition de mutuelle y sera ajoutée.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit faire l'objet d'une mise à jour, notamment concernant la liste des intervenants et des référents.

Il est précisé que ce travail sera réalisé et présenté lors du prochain conseil municipal.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Un point est fait sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Le conseil municipal s'interroge sur le lieu d'implantation ; à ce jour, aucune autre solution n'a pu être identifiée.

La fréquence d'ouverture actuelle est évoquée, avec l'hypothèse d'une ouverture deux samedis par mois.

Il est proposé d'examiner la possibilité d'intégrer une question relative à la bibliothèque municipale dans le questionnaire à destination des habitants.

MISE À DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES :

Un point est fait sur les salles communales.

Il est indiqué qu'un inventaire du matériel est actuellement en cours.

Il est également envisagé de recourir à une entreprise de nettoyage, notamment pour la salle polyvalente.

Les états des lieux seront réalisés à tour de rôle par les élus. Un calendrier sera mis en place à cet effet.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

COMMISSION	Président	Membres
Affaires Générales, Finances, CAO	Magali MOYNAT (<i>délégation</i>)	Sophie ÉCARNOT, Marie DANTON Responsable : Marie DANTON
Associations, Communication, Jeunesse	Philippe PERCIOT (<i>président d'office</i>)	Maire DANTON, Cyril POIRIEUX Responsable : Cyril POIRIEUX
Travaux - Urbanisme	Frédéric REGAZZONI (<i>délégation</i>)	Christophe SKIBINE, Régis LACROIX Responsable : Régis LACROIX
Fleurissement – Embellissement	Philippe PERCIOT (<i>président d'office</i>)	Patricia DARRIGADE, Sabine BAUD, Vanessa ALEMPS Responsable : Sabine BAUD
Action Sociale - Cadre de vie – Tourisme	Philippe PERCIOT (<i>président d'office</i>)	Patricia DARRIGADE, Sabine BAUD, Vanessa ALEMPS Responsable : Patricia DARRIGADE